

Territoire d'eau, de découvertes agro, de vélo et de culture, la MRC de Beauharnois-Salaberry se démarque par son implication dans de nombreux projets de développement. Composée de sept municipalités, elle se trouve au cœur d'un grand réseau d'acteurs dynamiques et engagés.



Offre d'emploi

CONSEILLER EN AMÉNAGEMENT

Ton rôle

- Réalise les analyses spatiales, rédige des rapports, présentations, études et formule des avis et recommandations dans les dossiers d'aménagement du territoire prioritaires de la MRC;
- Collabore activement au processus de révision, de modification et à la mise en œuvre du schéma d'aménagement en concordance avec les nouvelles OGAT et ainsi que le PMAD révisé de la CMM;
- Participe à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques et planifications de la MRC (PRMHH, Plan climat, PDZA etc.);
- Analyse la conformité et la concordance des divers règlements d'urbanisme au schéma d'aménagement et propose des recommandations;
- Assure le lien entre les différents intervenants internes et externes en ce qui a trait à l'urbanisme, et à la gestion des mandats confiés aux consultants;
- Coordonne plusieurs comités d'aménagement liés aux différents mandats de la MRC.

Nos besoins

- Baccalauréat en urbanisme ou autre discipline connexe (géographie, aménagement du territoire).
- Minimum de 5 années d'expérience pertinentes.
- Membre de l'Ordre des urbanistes du Québec (un atout).
- Forte capacité relationnelle, d'analyse et de synthèse.
- Démonstre un grand sens de l'autonomie.
- Facilité à interagir avec les différents intervenants (capacité à bien vulgariser).
- Maîtrise de l'environnement Office 365 et possède une connaissance des logiciels de géomatique (ArcGis, ArcMap et JMAP).
- Possède un permis de conduire de classe 5 valide.

Notre offre

- Poste permanent de 35 heures par semaine (réparties sur 4 jours et demi).
- Salaire 2025 entre 76 328 \$ et 91 664 \$ annuellement (selon expérience), sera de 78 618 \$ à 94 414 \$ en 2026.
- Avantages sociaux très compétitifs (régime de retraite avec cotisation de l'employeur jusqu'à 7,5 %, assurances collectives avec dentaire et assurance vie à 50 %).
- Télétravail possible, selon les politiques et les besoins de l'organisation.

Faire parvenir votre C.V. **au plus tard le 19 décembre 2025**, par courriel à : servicerh@mrcbhs.ca

N.B. La forme masculine est employée pour plus de commodité et désigne aussi bien les femmes que les hommes. Seuls les candidats retenus seront contactés.

